
Bilan Azoté Post-Récolte

Qui est concerné :

Est obligatoire en zone vulnérable pour tous les **îlots culturaux sur lesquels la couverture du sol n'est pas assurée pendant l'interculture** :

- îlots où la récolte est postérieure au 20 septembre (sauf maïs grain, sorgho et tournesol)
- îlots situés en zone à contraintes argileuses
- îlots situés en zone à enjeu palombes pour la gestion des résidus de maïs grain

Obligation :

Ce bilan est à calculer à chaque campagne culturale, suite à la récolte de la culture principale avec prise en compte des cultures dérobées.

Méthode de calcul :

par parcelle ou îlot cultural

Apports d'azote

Ensemble des apports d'azote réalisé entre la récolte de la culture principale précédente (année N-1) et la récolte de la culture principale de l'année N

-

Exportations d'azote

Exportations en azote liées à la récolte de la culture principale de l'année N et le cas échéant des exportations en azote de la culture dérobée implantée

Quand faire le calcul :

Le calcul doit se faire dès que la culture, qui précède la non-implantation d'une couverture du sol, vient d'être récoltée.

Remarque :

Il ne s'agit que d'un outil pédagogique de sensibilisation sur les quantités d'azote non utilisées, pour montrer l'intérêt de la couverture des sols. Le solde du bilan reflète à la fois les pertes potentielles vers l'eau et vers l'air et les variations de stock d'azote du sol.

Tableau 1 : calcul de l'azote exportée

	Teneur en N Récolte Grains En kg/ unité de rdt (c)	Teneur en N Récolte Grains + pailles En kg/ unité de rdt (c)	unité
Blé tendre	1,8	2,3	kg/q
Blé améliorant	2,2	2,7	kg/q
Blé dur	2,1	2,6	kg/q
Blé : si vous souhaitez prendre en compte le taux de protéines, voir tableau 2			
Avoine	1,6	2	kg/q
Orge	1,5	1,9	kg/q
Triticale	1,6	1,9	kg/q
Seigle	1,8	2,2	kg/q
Maïs grain	1,2		kg/q
Sorgho	1,5		kg/q
Colza hiver	2,9		kg/q
Tournesol	2,4		kg/q
Pois	3,1	Voir tableau 3	kg/q
Féverole	3,8	Voir tableau 3	kg/q
Lupin hiver	5,1		kg/q
Lupin print.	5,3		kg/q
Soja	6,1		kg/q
Lin oléagineux	3,2		kg/q
Maïs ensilage	11,5		kg/TMS
Cultures porte-graines			
Betterave sucrière	1,7		kg/q
Brome	2.5		kg/q
Carotte type "Nantaise" (Hyb.)	3.4		kg/q
Carotte type "Nantaise" (Pop.)	3.4		kg/q
Dactyle	2.3		kg/q
Fétuque élevée (Gazon)	2.5		kg/q
Fétuque élevée (Fourrage)	2.5		kg/q
Fétuque rouge	2.3		kg/q
Laitue	4.0		kg/q
Mâche	2.3		kg/q
Oignon (plantation automne) (Hyb.)	4.3		kg/q
Oignon (plantation automne) (Pop.)	4.2		kg/q
Radis type « Rond Rouge » (Hyb.)	5.0		kg/q
Radis type « Rond Rouge » (Pop.)	4.2		kg/q
Ray-grass Anglais (Gazon et fourrage)	2.7		kg/q
Ray-grass Italien	2.0		kg/q
Prairies (uniquement dans le cas des dérobées)			
Graminées, multi-espèces			
Pâturage rotation rapide 3 semaines		30	kg/TMS
Pâturage rotation lente 5 semaines		25	kg/TMS
Ensilage, enrubannage		25	kg/TMS
Foin précoce		20	kg/TMS
Légumineuses			
Luzerne foin		28	kg/TMS
Luzerne ensilage		30	kg/TMS
Trèfle foin		29	kg/TMS
Trèfle ensilage		28	kg/TMS

Tableau 2 : si vous voulez prendre en compte le taux de protéines de vos blés

	teneur en protéines en kg/T (p)	coefficient d'exportation grain (q)	coeff exportation pailles* (r)	Teneur en azote des organes récoltés (Kg/q) (p) x (q) + (r) = (c)
Blé tendre		0,149	0,5	
Blé améliorant		0,149	0,5	
Blé dur		0,149	0,5	
* à prendre en compte uniquement en cas d'exportation des pailles				

Tableau 3 : exportation de paille de pois / féverole

Créer une ligne spécifique avec le rendement paille dans le tableau de calcul du bilan post récolte

	coeff exportation pailles (c)
Pois (en kg/T)	11,9
Féverole (en kg/T)	9,7

